



**CORPORATION DE LA
CITÉ DE CLARENCE-ROCKLAND
PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ D'AMÉNAGEMENT**

le 7 février 2018
Salle du Conseil
415 rue Lemay Street, Clarence Creek, Ont.

PRÉSENT: Mario Zanth, président
Guy Desjardins, maire (ex officio)
Carl Grimard, conseiller du quartier 3
Denis Simard, membre
Helen Collier, directrice générale
Marie-Ève Bélanger, gestionnaire du développement
Maryse St-Pierre, greffière adjointe

ABSENT: Michel Levert, conseiller du quartier 7
Elaine Simard, membre

1. Ouverture de la réunion

Le président ouvre la réunion à 19h03.

2. Adoption de l'ordre du jour

RECOMMANDATION AME2018-06

Proposée par Carl Grimard

Appuyée par Guy Desjardins

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3. Déclaration d'intérêts pécuniaires (Aucune)

4. Adoption des procès-verbaux

RECOMMANDATION AME2018-07

Proposée par Guy Desjardins

Appuyée par

QUE le procès-verbal de la réunion du comité d'aménagement du 17 janvier 2018 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

5. Énoncé de l'urbaniste

L'énoncé de l'urbaniste est présenté.

6. Items différés

6.1 Amendement au plan officiel et au règlement de zonage - Subdivision Brigil

Mme Marie-Ève Bélanger donne un aperçu de ce qui a été présenté durant les deux dernières rencontres en lien avec cette demande.

Mme Bélanger explique que la Cité aura besoin d'avoir accès aux tuyaux se trouvant dans le secteur du sentier. Elle ajoute que le conseil peut considérer l'ajout du sentier lorsque le nivelage aura été complété.

Suite aux questions, Mme Bélanger explique que le plan de localisation peut être présenté au comité d'aménagement.

M. Gilles Bergeron, 3385 Cercle Descotes, réitère ses commentaires concernant les densités et les pourcentages. M. Bergeron explique qu'il fera appel de la décision en fonction des pourcentages de densités.

Suite aux questions, Marc Rivet de J.L. Richards explique les pourcentages et les densités. Il mentionne que tout est conditionnel à une approbation.

M. Jean-Guy Brunet, 3380 Cercle Descotes, demande des détails sur le processus. Mme Bélanger explique le processus. M. Brunet réitère ses commentaires des dernières réunions sur les arbres et sur le sentier.

M. Fabien Parent, 3400 Cercle Descotes, réitère ses commentaires relativement aux marges de recul.

RECOMMANDATION AME2018-08

Proposée par Denis Simard

Appuyée par Carl Grimard

QUE le comité d'aménagement recommande que le conseil approuve l'ébauche de plan de lotissement soumise par Atrel Engineering pour 3223701 Canada Inc. (Brigil) (filiale n°. D-12-121), avec les conditions d'approbation listées à la Section 7 du rapport n°. AMÉ-17-131-R, et

QUE le comité d'aménagement recommande que le conseil approuve l'amendement au Plan Officiel et au règlement de zonage.

ADOPTÉE

7. **Présentations / Rapports** (Aucun)

8. **Autres items** (Aucun)

9. **Ajournement**

La réunion est ajournée à 20h19.

Mario Zanth, président

Maryse St-Pierre, greffière adjointe